



Nom du club

Les 10 Travaux du basketteur

La licence de basket ouvre des droits à participer aux matchs et aux entraînements organisés par mon club et mon comité départemental. Néanmoins, elle doit s'accompagner des devoirs que nous appellerons des « travaux ».

1. A l'heure j'arriverai

Les retards intempestifs perturbent le bon déroulement des entraînements et par conséquent nuisent à mon équipe. Les retards répétés pourront être sanctionnés de non participation à un entraînement. Dans tous les cas, lorsque je suis en retard, je dois prévenir mon entraîneur (téléphone...).

2. A l'entraînement je serai présent

Mes absences à l'entraînement m'empêchent de progresser, empêchent également mes coéquipiers et toute mon équipe d'avancer. Les absences à l'entraînement pourront avoir pour conséquence logique de ne pas être convoqué au match du Week-end, sauf cas particuliers : Prévenez vos entraîneurs de vos absences prévues. **Absence non prévenue = non convocation.**

3. Aux matchs je participerai

Mon absence aux matchs handicape mes coéquipiers, mon équipe et parfois même mon club (forfait). J'ai pris une licence de Basket qui m'engage à participer à toutes les compétitions car ce sport est un sport collectif et la présence de tous est essentielle.

4. La politesse je respecterai

Je dois dire bonjour et au revoir à mes coachs, mes dirigeants de club et mes coéquipiers.

5. Le matériel je rangerai

Le matériel sera sorti et rangé par les joueurs : les joueurs ne devront pas quitter la salle tant que le matériel ne sera pas rangé correctement (ballons, plots, maillots rangés et paniers remontés).

6. Le matériel je respecterai

Je prendrai soin du matériel : Ne pas s'asseoir sur les ballons, ne pas tirer au pied, ne pas se suspendre aux paniers.

7. Les règles d'hygiène, je respecterai

En pratiquant une activité sportive, mon corps transpire et se fatigue. Un des moyens les plus simples de récupérer est de prendre une douche chaude après l'effort. D'autre part, en déplacement, il est bienvenu de prendre une douche avant de repartir afin de ne pas imposer mes odeurs corporelles à mes compagnons de trajet.

8. Acteur de mon club, je serai

Le joueur de basket a des droits mais également des devoirs : il peut (ou doit) par exemple aider son club dans les tâches de tables de marques, d'arbitrage et d'encadrement des plus jeunes. Sans arbitres, sans officiels de table de marque et sans encadrants, pas de matchs. Je dois être acteur plutôt que consommateur de basket.

9. Quelques déplacements mes proches effectueront

Les déplacements ne peuvent malheureusement pas être pris intégralement par le club. Ainsi, mes parents, en signant ma demande de licence doivent s'engager à effectuer au moins un déplacement dans l'année afin que notre équipe vive. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice.

10. Les manquements graves je ne ferai pas

Tous problèmes de violence, de vol, de drogue ou de grave manquement au présent règlement provoqueront **l'exclusion immédiate** du club du sujet incriminé (après vote du conseil d'administration du club).

Dans tous les cas, vos entraîneurs et dirigeants ne sont pas là pour sanctionner mais pour vous aider dans votre pratique de notre sport : n'hésitez pas à les contacter pour tout problème qui vous empêcherait de répondre à ce règlement.

Signatures

Le licencié :

les parents :

Le club :